



chamonix
MONT BLANC

CHAMONIX, le 20 Août 2020

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

JMB/MPG.



04.50.53.75.18

sg@chamonix.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**MERCREDI 26 AOUT 2020 A 18 HEURES,
SALLE MICHEL PAYOT AU MAJESTIC**

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- . Communications du Maire,
- . Approbation des compte-rendus des conseils municipaux des 26 Mai et 5 Juin 2020.

GESTION DES SERVICES PUBLICS

- . Délégation de service public - Rapport annuel du chalet du Glacier des Bossons - Année 2019,
- . Concession de service public portant sur l'affichage publicitaire dans les parkings communaux Saint Michel et Mont Blanc - Exonération de redevance de 2 mois.

AMENAGEMENT

- . Projet d'arrêté Préfectoral de protection d'habitats naturels du Mont-Blanc,
- . Convention entre la commune de Chamonix-Mont-Blanc et la Fondation du Patrimoine – Renouveau,
- . Application du régime forestier sur des parcelles communales.

GESTION FINANCIERE

- . Emprunts communaux - Prorogation du dispositif dérogatoire concernant le versement de l'aide du fonds de soutien,
- . Décision modificative n° 2 au vote du budget primitif 2020 du budget général,
- . Décision modificative n° 3 au vote du budget primitif 2020 du budget SPIC PARKINGS,
- . Décision modificative n° 2 au vote du budget primitif 2020 du budget « Remontées Mécaniques »,
- . Décision modificative n° 2 au vote du budget primitif 2020 du budget « Restauration Municipale.

MARCHES PUBLICS

. Groupement de commandes pour les petits travaux de voirie.

AFFAIRES CULTURELLES

. Convention pour la gestion des recettes de billetterie Festival « les Petits Asticots 2020 ».

ADMINISTRATION GENERALE

. Commission communale des impôts directs (CCID) - Renouvellement des membres,
. Désignation des membres du Conseil Municipal au SYANE.

GESTION DU DOMAINE

. Information au Conseil Municipal des signatures des baux et conventions,
. Information au Conseil Municipal des décisions de non préemption du 27 juin 2020 au 5 août 2020 inclus,
. Information au Conseil Municipal des décisions de non préemption fonds de commerce, artisanaux du 27 juin 2020 au 5 août 2020 inclus.

QUESTIONS ORALES

QUESTIONS DIVERSES

Je vous remercie d'avance de votre présence, et vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,


E. FOURNIER.